



COMPTE-RENDU NON OFFICIEL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Séance ordinaire du conseil tenue par visioconférence le 1^{er} février 2021.

Présents : la mairesse Lisette Maillé et les conseillers : Victor Dingman, Jean-Pierre Naud, Jean-Claude Duff, Isabelle Couture, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Manon Fortin, est également présente.

Les délibérations peuvent être visionnées en ligne dans la page d'accueil de notre site Web.

1. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.
2. Les procès-verbaux de la séance ordinaire du [11 janvier 2021](#), de la séance extraordinaire du [25 janvier 2021](#) ont été adoptés tel que présentés.

4. Période de questions

La mairesse a répondu aux questions suivantes des citoyens :

- M. Marc Paquet remercie le conseil pour les cadeaux distribués aux bénévoles en décembre dernier en remerciement de leur implication dans la communauté.
- M. Pierre Henrichon souhaite obtenir des renseignements sur le projet d'aménagement d'un second accès au Développement Quatre-Saisons, incluant les travaux visés au point 9.1 à l'ordre du jour.
- M. Jocelyn Plante demande pourquoi la municipalité ne dote pas ses édifices de détecteurs de mouvement pour réduire la pollution lumineuse. Il souhaite également savoir quand le conseil statuera sur l'avenir de l'accès public au lac Orford.
- Mme Johanne Lavoie suggère que les revenus extraordinaires perçus en 2020 sous forme de droits de mutation soient consacrés à l'aménagement d'un noyau villageois attrayant. Elle propose, en outre, la construction d'une patinoire semblable à la patinoire récemment aménagée à Mansonville.

Les questions ont été abordées durant les périodes de questions de la séance du conseil. Pour connaître les réponses, vous êtes invités à visualiser l'enregistrement de la séance, [partie 1](#).

5. Administration générale

- 5.1 Le conseil a autorisé la directrice générale à transférer au poste « créances douteuses » les soldes de taxes 2018 impayés.
- 5.2 La directrice générale a déposé la liste des personnes endettées envers la municipalité pour des montants supérieurs à 50 \$. Le conseil confie à la firme CAIN LAMARRE SENCRL le mandat de les recouvrer.
- 5.3 Le conseil a exprimé son appui au Recensement 2021. Solidaire de l'approche sécuritaire adoptée par Statistique Canada en temps de pandémie, il encourage les citoyens d'Austin à remplir, le temps venu, leur questionnaire en ligne à <https://recensement.gc.ca>.
- 5.4 La municipalité a adhéré à déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect, adoptée par l'Union des municipalités du Québec le 4 décembre 2020, dont le texte est reproduit ci-dessous :

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population.

Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ».

- 5.5 Le conseil a accepté l'offre de service déposée par M. Benoît Lévesque, M.Sc., CHRA, pour la réalisation d'une enquête salariale au montant de 6 440 \$, taxes en sus.
- 5.6 La directrice générale a déposé le rapport sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2020.
- 5.7 La municipalité s'est engagée à amorcer sa transformation en ville intelligente dès que le territoire sera doté d'une infrastructure de transport numérique convenable.

6. Administration financière

- 6.1 Le conseil a approuvé les comptes payés (78 520,04 \$) et à payer (209 435,42 \$).
- 6.2 Pour alléger le fardeau fiscal des ménages affectés par la pandémie, le conseil a porté à 0 % le taux d'intérêt applicable sur le premier versement de taxes 2021 dû le 30 mars et ce, jusqu'au 30 mai 2021.

7. Sécurité publique

- 7.1 Le rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie a été déposé au conseil.
- 7.2 M. Claude Cyr a été nommé à titre de Responsable de la gestion des services des premiers répondants, moyennant une rémunération mensuelle forfaitaire de 100 \$.

8. Voirie et transport

- 8.1 Le conseil a autorisé l'émission d'un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture de pierre concassée, incluant l'épandage et le nivelage, dans le cadre de travaux de voirie prévus en 2021.
- 8.2 Le conseil a confié les travaux de balayage mécanique des voies pavées à Les Entreprises Breton au montant de 135 \$, taxes en sus.

Le conseil a autorisé l'émission d'appels d'offres publics pour les contrats suivants :

- 8.3 Travaux de pavage (couches de correction) sur le chemin North; et
- 8.4 Travaux de mise à niveau du chemin Clark en vue de sa municipalisation.

- 8.5 Le conseiller Victor Dingman a présenté le projet de règlement n° 21-482 et donné avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil.

Le règlement n° 21-482 a pour objet de décréter des travaux de réfection évalués à 1 352 729 \$ sur le chemin Hopps et d'autoriser un emprunt pour en acquitter le coût. Il importe de noter qu'une subvention de la taxe d'accise au montant de 991 859 \$ sera affectée à ce projet.

9. Urbanisme, zonage et environnement

- 9.1 Le conseil a accepté l'offre de services de Chabot Pomerleau et associés au montant de 11 505 \$, taxes en sus, pour une étude de caractérisation biologique de deux lots en vue de l'aménagement projeté d'un second accès au Développement Quatre-Saisons.
- 9.2 Le conseil a consenti un appui financier de 3 375 \$ au Rucher boltonnois pour l'aménagement de 14 ruches sur le territoire d'Austin dans le cadre du projet J'adopte une ruche et en guise de soutien à diverses activités communautaires.

10. Loisirs et culture

- 10.1 Le conseil a accepté l'offre de services déposée par Côté-Jean et associés au montant de 8 000 \$, taxes en sus, pour la préparation des documents d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement d'un sentier de raccordement sur la route 112, entre le stationnement du parc Chagnon-Shonyo et l'entrée du parc national du Mont-Orford, et pour des services professionnels durant la réalisation des travaux.
- 10.2 Le conseil a autorisé Stephen Nicholson, directeur des Services techniques, à déposer auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques une demande de certificat d'autorisation pour permettre les travaux d'aménagement d'un sentier de raccordement sur la route 112.
- 10.3 Le conseil a proclamé les 15, 16, 17, 18 et 19 février les Journées de la persévérance scolaire et, par sa résolution, a appuyé le projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) dans ses efforts de prévention contre le décrochage scolaire.
- 10.4 Le conseil a accepté l'offre de la firme Englobe pour la réalisation d'une étude géotechnique et la détermination de la catégorie sismique en prévision du bétonnage de la surface de la patinoire, au coût de 20 450 \$, taxes en sus.

16. Levée de la séance

La séance a été levée à 18 h 25, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités.